

ANNULATION DU FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET 2026

C'est avec regret que nous devons vous informer que, en raison d'un arrêté préfectoral interdisant le tir des feux d'artifice compte tenu des conditions de sécheresse actuelles et du risque accru d'incendie, le feu d'artifice prévu dans notre commune ne pourra malheureusement pas être maintenu.

Par conséquent, la traditionnelle soirée du 13 juillet organisée à cette occasion est également annulée.

Nous sommes conscients de la déception que cette décision peut engendrer, mais la sécurité des personnes et la préservation de notre environnement demeurent notre priorité.

Nous vous remercions de votre compréhension.